

PPI – L’HUISSERIE

RAPPORT D’ETONNEMENT – CONSTATS 2021

L’Huisserie est une commune qui reste attractive par son image agréable et accueillante de ville entre bois et rivière, par le nombre et la qualité apparente de ses infrastructures, par ses écoles, par le dynamisme de ses associations, par les services disponibles sur son territoire.

Mais avec des points de fragilité très marqués qui, pour la majorité, ont trait à de nombreuses installations municipales vétustes, à des matériels roulants et outils au niveau des services techniques, anciens ou/et inadaptés, alors que les surfaces d’espaces verts et de voirie n’ont de cesse de prendre de l’ampleur, à une infrastructure informatique déficiente, à un plan de circulation qui doit être révisé dans sa globalité pour plus de sécurité en y intégrant les liaisons douces.

Plus précisément,

I. Infrastructure municipale

1) Complexe sportif :

- Infiltrations d’eau, notamment dans la salle 2000
- Chauffage par radiants électriques à revoir
- Nécessité de mise aux normes électriques

2) Salle des Rosiers :

- Filet entre les terrains de tennis à remplacer
- Nécessité de mise aux normes électriques

3) Vestiaires des Rosiers (foot)

- Structure vétuste et inadaptée à l’accueil de matchs de catégorie 5 (terrain synthétique)
- Travaux de réfection à venir : Mise aux normes électriques, VMC, isolation, chauffage, menuiserie, peintures.

4) Groupe scolaire

- Infiltrations d’eau relevées en de nombreux endroits
- Nécessité de mise aux normes électriques
- Menuiseries défectueuses
- Sanitaires d’un autre âge

5) Salle des Fêtes (Beusoleil) :

- Chaudière en fin de vie (tombée en panne et remplacée en novembre 2021)
- Besoin d’intégrer une cuisine
- Nécessité de mise aux normes électriques

6) Mairie :

- Chaudière changée récemment mais isolation à revoir entièrement (une passoire thermique)
- Menuiseries donnant sur la place du Maine à changer
- Sol qui se déforme au niveau de la sortie arrière
- Salle des mariages et des bureaux inadaptés à la taille de la commune
- Nécessité de mise aux normes électriques

Et malheureusement, des bâtiments récents qui présentent déjà des défauts majeurs ou/et des structures pénalisantes en termes de fonctionnement :

7) **Espace du Maine :**

- Panne de la cloison mobile de la salle de spectacle
- Sous-exploitation par rapport à ses capacités

8) **Centre Municipal de Santé :**

- Fissures non structurelles relevées (tapées en alu envisagées)
- Porte d'entrée principale avec un système automatique d'ouverture/fermeture non satisfaisant, voire dangereux pour les personnes à mobilité réduite
- Insonorisation des cabinets des professionnels de santé ne donnant pas satisfaction
- Dysfonctionnements relevés au niveau des dispositifs d'alarme et d'éclairage

II. Services techniques

Un état quantitatif des espaces à entretenir au niveau de la commune a été réalisé en juin 2021 :

- 1,5 ha de massifs (à sarcler)
- 20 ha de surfaces engazonnées, non compris 8,3 ha de prairie
- 1580 arbres dans l'espace habité, non compris les arbres dans les talus et chemins creux
- 16,7 kms de cheminements inter-quartiers, sablés, enherbés, en bicouche

Une commune qui grandit, ce sont autant d'espaces verts et de voiries rétrocedés qui augmentent le plan de charges des services techniques de la commune qui disposent d'un effectif de 10 agents affectés sur les missions « voirie », « espaces verts » et « bâtiments », et qui bénéficient du soutien de l'externalisation d'un certain nombre de missions, espaces verts, balayage, broyage, dépannages électriques, fauchage des accotements.

A l'exception des investissements réalisés en 2021, un broyeur, une balayeuse, un véhicule électrique de type Kangoo et un compresseur, les matériels, notamment les roulants, dont disposent les services techniques, sont anciens (camion benne avec plus de 200 000 kms, régulièrement en panne), voire inadaptés (tondeuses et outillage non professionnels) aux besoins actuels pour des performances et une disponibilité améliorées.

Les besoins identifiés pour développer le travail en régie concernent : 1 tracteur – 1 camion benne – 1 minipelle ou tractopelle – 1 véhicule fourgon – 1 tondeuse autoportée 1m80 – 1 broyeur latéral

III. Réseaux Informatique et Téléphonie

1) **Informatique** : un constat sans appel pour un parc informatique disparate, vieillissant, sans contrat de maintenance, et un réseau non sécurisé.

- *Audit informatique réalisé les 11 et 12 juillet 2021* : rapport en attente
- Objectifs de protection des données, de gain de temps avec une organisation et des matériels plus performants (agendas partagés, suivi maintenance) et de développement du télétravail

2) **Téléphonie** : un nombre de contrats et des montants de factures Orange (Internet et Mobile) qui interrogent.

- Objectif d'un point de situation téléphonie par expert pour démêler le tissu de contrats actifs et pour aller vers une structure plus professionnelle en adéquation avec les besoins des services.

IV. Plan de circulation – Voirie – Trottoirs

- 1) L'augmentation notable du trafic routier dans les parties agglomérées de la commune générée par les nouveaux lotissements, les incivilités grandissantes dans le domaine de la sécurité routière, et aussi une organisation circulation/stationnement peu lisible (exemple de la place du Maine), sont autant d'arguments pour une réflexion globale sur les conditions de circulation (plan de circulation, zones 30, aires piétonnes, priorités à droite, liaisons douces, sens uniques).
 - Une étude pour un plan de mobilité global devrait être lancée début 2022 dans le cadre des travaux de réflexion en cours sur la revitalisation du centre-bourg, en y intégrant le volet circulation (routière – voies douces) du projet de lotissement du Fougeray.
- 2) Par ailleurs, de nombreux trottoirs sont en bicouche et sont dégradés, laissant pousser des herbes non désirées.
 - Un programme de reprise en enrobé est à prévoir.
- 3) La route de la Plaine, notamment face au nouveau lotissement, et le chemin de la Lande, sont identifiés comme des voies de circulation « rapide » et aussi à risques pour les piétons car voies sans trottoir.
 - Une liaison douce est à prévoir lors de la reprise en enrobé de ces voies de circulation.
- 4) Le mobilier urbain, bancs et corbeilles en bois, nécessitent beaucoup d'entretien et manquent d'homogénéité.
 - Une phase test de remplacement des lames en bois des bancs au cimetière par des lames en plastique recyclé serait concluante. A confirmer pour en généraliser l'emploi.

Rapport réalisé en interne services en 2021